

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 71 (1999)

Heft: 2

Artikel: "Allo maman, bobo" : prévenir plutôt que guérir : les accidents dus à des erreurs architecturales sont rares mais ont de graves conséquences

Autor: Petit-Pierre, Marie-Christine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

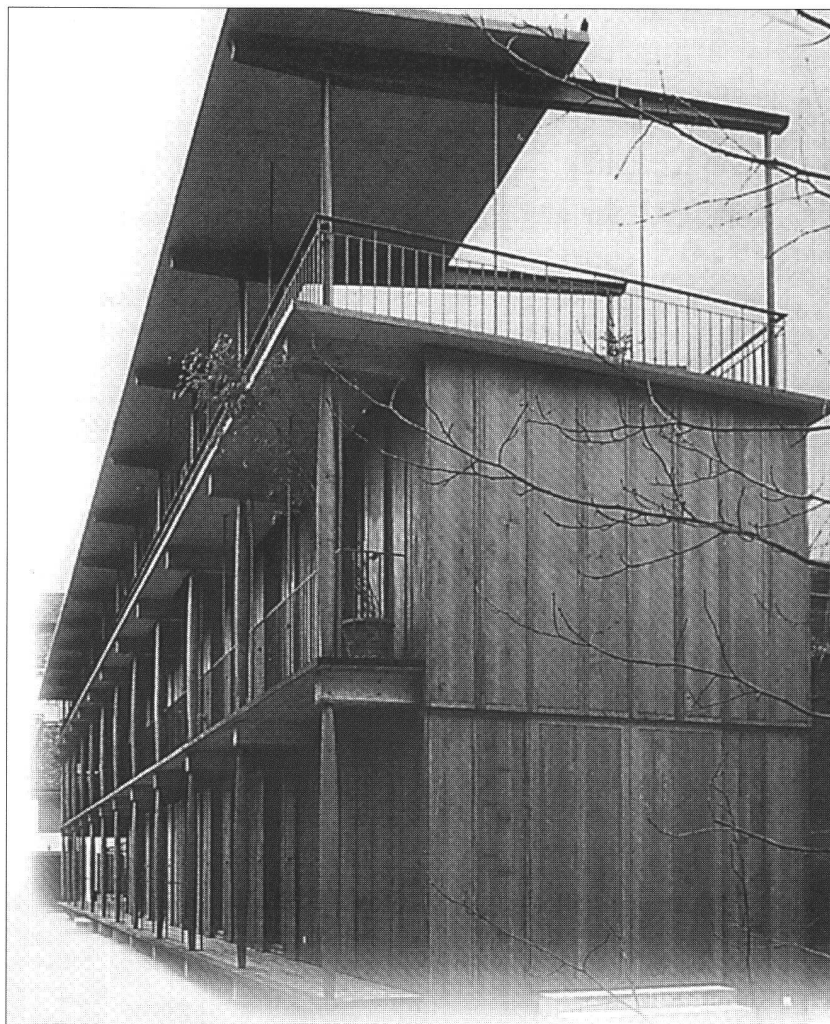
PREVENIR PLUTOT QUE GUERIR

Les accidents dus à des erreurs architecturales sont rares mais ont de graves conséquences.

D

e quel poids pèse l'architecture sur les accidents d'enfants en bas âge? Une enquête exécutée par le bureau AE Echanges Sa, mandaté par le projet intercantonal de prévention des accidents d'enfants PIPAD'ES, montre que les accidents imputables à des erreurs architecturales sont rares mais graves. La conception d'un logement peut par contre, indirectement, susciter des accidents. Il faut en conséquence approfondir l'analyse pour en déterminer les causes. Il importe également d'améliorer la communication entre les différents intervenants: architectes, médecins et organismes s'occupant de la prévention.

Le monde est plein de pièges pour les tous petits: prise électrique à portée du jeune explorateur à quatre pattes, casserole remplie de liquide bouillant et qui s'offre à la main de l'enfant faisant l'apprentissage de la verticalité, balcons dont le garde-corps se présente comme une échelle. Chaque année près de 20% des 0 à 5 ans ont un accident. La majorité de ces derniers surviennent à la maison, les deux tiers sont des chutes et c'est le plus souvent la tête qui est touchée. Selon une étude vaudoise, près de 17% des traumatismes pourraient être prévenus par des mesures de type environnemental, ce qui représente par exemple 1200 enfants dans ce canton. Dans la pratique ces mesures, souvent simples, ne sont pas la préoccupation première des différentes personnes intervenant dans la construction.



Logements à Bâle, architectes Herzog et De Meuron

Et le rôle de l'architecte dans tout cela? Il est complexe comme l'a démontré une enquête de AE Echanges SA menée auprès d'architectes, de médecins, de gérances, de locataires et de services administratifs cantonaux, et qui a servi de base à un atelier sur le sujet en avril 1998. Le bureau a été mandaté par PIPAD'ES, le projet intercantonal de prévention des accidents d'enfants qui regroupe les services de santé publique des cantons de Vaud, Genève et du Tessin. La philosophie de ce programme intercantonal repose sur l'idée de faire des économies: économie de souffrances inutiles mais aussi économie financières liée au coût de la santé. Il s'agit donc de prévenir pour n'avoir pas à guérir.

DES RECOMMANDATIONS A FOISON

Pour le guider l'architecte dispose des normes SIA qui, dans ce domaine, définissent la sécurité des garde-corps, parapets et balustrades. (voir pages 16-17)

«Les architectes connaissent très bien les normes SIA, explique Catherine Gardet, architecte, qui a exploré le domaine pour l'atelier AE Echanges SA. Malheureusement ils ignorent trop souvent les recommandations existantes de la SIA et du bpa, et c'est dommage car, prises en compte dès la conception d'un projet, elles n'enrichissent pas la construction. Alors qu'après coup, les interventions sont très onéreuses. Il faudrait élaborer un

document, facile d'utilisation, qui regrouperait toutes ces recommandations».

Il serait également pertinent de mener une étude sur l'efficacité et l'impact des différentes recommandations de façon à motiver les architectes dans l'application de ces règles. Et promouvoir une réglementation stricte et contrôlée en ce qui concerne les risques importants.

LES DANGERS DIRECTS

L'enquête a montré qu'il était indispensable d'affiner l'analyse des causes d'accident pour arriver à évaluer la part due à l'architecture. «Il apparaît que cela concerne une petite partie des cas, mais leur issue est grave. Comme on l'a vu par exemple avec la série d'accidents d'ascenseur survenue à Genève il y a quelque temps. La presse les a largement relatés et des mesures de sécurité ont rapidement été prises par les services administratifs. On peut imaginer aussi qu'un garde-corps mal conçu peut inciter un enfant à grimper, ou encore un radiateur placé sous une fenêtre invitera le petit à se hisser dessus pour mieux voir».

Les recommandations de la SIA et du bpa, demandant ainsi que les balcons présentent une bonne visibilité de façon à décourager l'escalade. Dans la même idée des fenêtres basses, munies des protections nécessaires, permettent à l'enfant de voir sans devoir se mettre en équilibre sur une chaise par exemple. On peut observer d'ailleurs ce type d'application dans un centre commercial en pleine ville de Morges. Le garde-corps du premier étage est transparent. Les petits s'agglutinent à cet endroit pour observer ce qui se passe en-dessous pendant que leurs parents peuvent siroter

une boisson au café. Celui-ci est ouvert, aucune cloison ne les empêche de surveiller leur progéniture à distance.

Autre piège redoutable, l'escalier. De nouveau les recommandations ne manquent pas que ce soit au niveau de la forme, de son inclinaison, du revêtement des marches, de l'éclairage. Des choses simples, comme la possibilité de placer un portillon en haut des marches, peuvent s'avérer très efficaces. L'idée aussi de faire des paliers intermédiaires, pour raccourcir les chutes.

Les matériaux utilisés ont également leur importance, comme le choix de sols antidérapants. Un point également central pour les aînés car, dans leur cas, la moitié des accidents provient de chutes. Une bonne partie des dangers architecturaux, comme les seuils proéminents, les concernent aussi.

LES DANGERS "DERIVES"

Mais il est plus difficile d'identifier quels types de concepts architecturaux ou constructifs induisent des risques indirects. L'utilisation de lits superposés en raison de l'exiguïté des surfaces ou de la disposition de la chambre (emplacement des radiateurs, des fenêtres et des portes) en est un bon exemple. Les pédiatres pestent contre les chutes des petits enfants du haut de ces lits. Ainsi, la conception d'un appartement, son espace, son volume ont un effet positif ou négatif sur la sécurité. Pour mieux cerner ces facteurs de risques architecturaux, il ne faudrait pas s'arrêter aux causes immédiates des accidents mais mener des enquêtes sur le terrain.

«Il est plus facile de remédier à des problèmes très concrets que d'identifier des dangers dérivés. On a pu ainsi rapidement améliorer la sécurité des

ascenseurs en ajoutant une porte intérieure. Ou encore éviter le danger d'électrocution avec les prises comprenant une mise à terre dans un premier temps, puis avec les installations de disjoncteurs à courant de défaut (FI) aujourd'hui couramment installés dans les salles de bain et les locaux humides. Ce système existe sous forme portable ce qui permet d'équiper facilement les chambres d'enfants. On peut citer aussi une autre mesure simple et efficace pour réduire les brûlures: la limitation de la température de l'eau sanitaire à 50 degrés. Les progrès sont également patents sur les places de jeux, avec l'utilisation de matériaux souples, absorbant les chutes. Par contre, on trouve toujours dans le commerce des meubles aux arrêtes vives alors que nombre de blessures proviennent de chutes contre le mobilier».

VIVRE EST UN RISQUE

L'information est importante. Au niveau des utilisateurs car les gens sont souvent plus sensibles à l'hygiène qu'à la prévention. Ils préfèrent un carrelage brillant de propreté à un sol anti-glisse. Mais aussi, on l'a vu, à l'égard des architectes pour lesquels un document simple et pratique serait bienvenu. PIPAD'ES s'est posé la question de savoir s'il faudrait établir un label qui attesterait que les mesures de prévention adéquates ont été prises dans une construction donnée. Finalement l'idée n'a pas été retenue, si elle prenait corps il faudrait en tout état de cause envisager un label prévention qui ne soit pas limité aux enfants en bas âge.

L'enquête souligne que la responsabilité première pour prévenir les accidents d'enfants revient aux parents. Les trois-quarts de ceux-ci survient en leur présence ou celle de proches. Mais elle admet aussi que le risque, mesuré, est formateur. Il ne s'agit pas de mettre l'enfant dans une bulle mais de rester vigilant. «Cela pose la question de la sécurité active ou passive. En ville, on a constaté que les cyclistes et les automobilistes étaient beaucoup plus vigilants lorsqu'ils utilisaient des pistes cyclables signalisées par un pointillé jaune, alors que leur vigilance étaient endormie par celles qui étaient réalisées en site propre. La même observation est valable pour les passages piétons».

Finalement, il faut admettre que l'enfant doit apprendre, parfois au prix de quelques bosses. Par contre, il s'agit de lui éviter des accidents graves, provoquant des séquelles et c'est le but d'une prévention bien comprise.



Marie-Christine Petit-Pierre